

Le service en campagne, base de nos règlements

Autor(en): **Léderrey**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **72 (1927)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le service en campagne, base de nos règlements¹.

Le présent article n'est ni une étude, ni une critique. Ce n'est qu'un rapide coup d'œil d'ensemble, accompagné de quelques remarques, le tout pouvant servir d'introduction. A d'autres collaborateurs incombera la tâche d'analyser les différentes parties de la nouvelle Instruction, de signaler les innovations et de faire ressortir les principes essentiels.

Préparer une troupe à la guerre, c'est la préparer à se battre. Le document qui contient les principes et les procédés de combat est donc le plus important de tous. Il doit servir « de base à tous les autres règlements ». L'Introduction au S. C. ajoutant : « l'action tactique à la guerre ne se laisse pas réglementer de façon rigide », ce ne sera pas un règlement. C'est une Instruction qui, sans avoir rien d'un livre de cuisine, fixe les principes indispensables dont tous doivent se pénétrer pour coordonner les efforts vers un but commun : la lutte.

Ainsi, le S. C. est, en tout premier lieu, une Instruction sur la conduite du combat. Et comme notre brigade « composée de plusieurs régiments d'infanterie, de quelques groupes d'artillerie et des autres troupes dont elle a besoin, est l'*unité de combat* », c'est-à-dire le groupement le plus élevé dans le cadre duquel « les différentes armes opèrent en liaison », il semble logique que le nouveau S. C. s'adresse à la brigade, sans viser plus haut, la division étant un « groupement opératif ». (Rappelons que notre brigade correspond à une division étrangère.) Plus bas dans l'échelle hiérarchique, le S. C. s'adresse aux régiments, aux bataillons, parfois même aux

¹ Les citations entre guillemets (« ») sont tirées des Instructions valables pour toute l'armée — Le Service en campagne (S. C.) — du 18. 2. 27.

compagnies. Cependant la conduite des *unités de troupes* (cp., esc., bttr.) sera traitée plus à fond dans les règlements particuliers des différentes armes, qui ne tarderont pas à voir le jour.

Le combat exige la mise en œuvre de tous les moyens au profit de l'infanterie, seule arme susceptible d'amener la décision. Les principes de la collaboration des armes ne deviennent clairs que s'ils sont exposés dans un document unique. On semblerait l'avoir compris en rédigeant le règlement d'exercice de l'infanterie. En étudiant le S. C., dont le combat forme les trois parties principales (offensive — défensive — retraite), on aura cependant peine à comprendre que toute la hiérarchie militaire, des commandants de corps d'armée aux caporaux, ait pu si longtemps puiser sa science tactique à une source commune (2^e partie du R. Ex. I.).

Avant d'aboutir au combat, il faut explorer, s'assurer, marcher, stationner. Ces matières font l'objet de trois parties qui, logiquement, précèdent les autres. Il était également indiqué de fixer les règles et l'organisation du commandement. De cette façon, l'ancienne Instruction sur le service en campagne, devenue du reste caduque, se trouvait dépouillée de son contenu essentiel. Par respect pour sa mémoire, après divers tâtonnements, on a conservé son titre en le généralisant. De sorte que le nouveau S. C. renferme sous une même couverture tout ce qui, dans le cadre de la brigade (du rég. et du bat.) est nécessaire à la conduite de la troupe en vue du combat et au combat. En outre, deux parties entièrement nouvelles exposent, l'une, comment nous devons envisager la défense de notre sol, l'autre, quel est le parti à tirer de nos moyens de combat.

Pourquoi le S. C. 27 n'entre-t-il en vigueur qu'à l'état de *projet* ? Probablement parce que, si les principes qu'il contient sont immuables, les procédés qu'il énumère dépendant d'un armement en voie constante d'évolution, sont eux-mêmes variables et susceptibles de revision.

1^{re} PARTIE.

La défense nationale.

D'aucuns auraient voulu conserver à ce chapitre un caractère confidentiel. C'est évidemment discutable, car il est sou-

vent utile de cacher son jeu. Cependant il importe que nous autres Suisses — les premiers intéressés — soyons au clair sur ce que la guerre nous réserve et sur les chances que nous avons de résister à un agresseur. Autre raison : dépourvus d'expérience de la guerre comme nous le sommes le danger est grand de copier les procédés de combat étrangers plutôt que de les adapter. Le sentiment doit céder le pas à la raison, car c'est pour se battre contre elles et non pour se battre comme elles que nous devons étudier les armées qui nous entourent. Leurs règlements sont établis en vue d'autres conditions de lutte que les nôtres. Il était dès lors indiqué de définir, en tête de notre Instruction de base, le caractère particulier de notre défense nationale.

Notre pays est en quelque sorte un vaste camp retranché, abondant en ressources, couvert par des obstacles plus ou moins sérieux, dont la mise en valeur dépend de nous, Suisses, c'est-à-dire non seulement de l'armée, mais de toute la population. Ce que la défense nationale exige ? : « une *armée* par-dessus tout mobile, prompte et mordante à l'attaque, opiniâtre et prête au sacrifice dans la défense, et qui ne se dérobe adroitement que pour mieux harceler l'envahisseur ». Mais il faut encore « un *peuple* résolu parce que renseigné sur les souffrances et les sacrifices qui l'attendent ».

L'expérience d'il y a une dizaine d'années prouve qu'il n'est pas superflu de tracer à toute la nation une ligne de conduite en prévision de la guerre. Avertir notre peuple, c'est aussi renseigner l'étranger. Mais les renseignements que nous lui livrons sont sans importance, s'il retient celui-ci, capital : notre ferme volonté de mettre en œuvre toutes les forces du pays pour sauvegarder notre indépendance.

2^e PARTIE.

Les moyens de combat.

Le moyen principal, c'est le *moral*. Dès l'Introduction, notre S. C. met cette vérité en évidence : « Un armement perfectionné, des combinaisons géniales sont... dépourvus de valeur, sans la force animatrice des chefs et de la troupe. » Il y revient encore dans la première partie. Il insiste dans la deuxième : valeur morale du soldat, fermeté de caractère

des chefs ; pour les uns comme pour les autres « la guerre est essentiellement... un conflit de volontés, dans lequel la volonté du plus faible a le dessous ». Dans toutes les autres parties nous retrouverons, bien en évidence, l'importance des facteurs moraux.

Le moyen matériel le plus puissant c'est le *feu* : « le feu s'affirme aujourd'hui si puissant, qu'à défaut de son concours il n'est plus guère possible de faire un pas sur le champ de bataille ». Nous n'avons pas osé plagier le maréchal Pétain, mais partout notre S. C. s'inspire des préceptes si laconiques et puissants qu'on lui prête : l'attaque, c'est le feu qui avance ; la manœuvre c'est le feu qui se déplace ; la défense, c'est le feu qui arrête.

Après avoir exposé le cadre dans lequel les différents moyens de combat sont groupés (C. A., div., brig. et détachements), le S. C. s'étend sur l'emploi des différentes armes de l'infanterie (fusil F. M., mitrailleuse, grenade à main et à fusil) et de l'artillerie. Les gaz, les chars de combat et l'aviation, moyens qui joueront un rôle toujours plus considérable dans l'avenir, font l'objet de chapitres spéciaux. Si nous ne pouvons nous payer le luxe d'un arsenal moderne (et combien vite démodernisé !), il faut au moins que nous sachions comment nous défendre. Ainsi l'erreur des règlements antérieurs qui nous laissaient trop dans l'illusion d'un adversaire en tous points semblable à nous, est écartée.

Le S. C. évoque les *lance-mines* et les *canons d'infanterie* devenus indispensables à l'infanterie. Espérons que les essais de ces engins aboutiront bientôt. Notre terrain est loin de n'offrir que les surfaces découvertes recherchées par les trajectoires tendues des armes automatiques. Forcer l'ennemi à se réfugier dans les couverts ou les mouvements du sol, c'est n'accomplir que la moitié de la besogne. Pour paralyser l'adversaire, il faut encore, à l'aide des trajectoires courbes des grenades à fusil ou des lance-mines, l'aller surprendre alors qu'il se croit en sûreté. A cette condition seulement, nous exploiterons tous les avantages d'un terrain, neutre par lui-même et qu'il dépend de nous de transformer en ami ou en ennemi.

3^e PARTIE.**Du commandement.**

Un chef est une personnalité. Il doit agir, animer, aimer sa troupe. Sa volonté se communique par des ordres. Mais avant de commander, il faut réfléchir. Le S. C. montre beaucoup mieux que par le passé comment naît une décision, quels sont les facteurs à envisager (mission, moyens, terrain, ennemi) avant de l'arrêter, puis comment on la formule. Le chef a des collaborateurs immédiats qui forment son état-major ; il convient de fixer leur rôle. Tout cela est traité dans des chapitres spéciaux, ainsi que la question si importante de l'emplacement du chef. Les services de renseignements et des transmissions feront l'objet d'instructions spéciales. En attendant, le S. C. établit les principes qui permettront de les rédiger. Bornons-nous à quelques remarques.

Une anarchie plus ou moins complète règne dans les différents corps de troupes au sujet du *Service de renseignements*. Les uns, sous prétexte que renseigner est une des principales obligations des chefs qui s'échelonnent de l'extrême avant à l'arrière, ne veulent pas entendre parler d'un service spécial ou restent indifférents. Les autres, compagnons de Christophe Colomb, voient dans l'organisation de ce Service une découverte merveilleuse, une innovation de la guerre destinée à leur donner (enfin !) une connaissance exacte de l'ennemi et en tous cas à les décharger de leur mission d'exploration. Entre ces deux extrêmes, une gamme complète de points de vues rarement justes.

La source normale de renseignements reste le subordonné direct, les voisins et le chef. La guerre n'a rien changé à cela. Par contre elle a rappelé que la psychologie du combattant sous le feu n'a rien de commun avec celle d'un soldat citoyen aux manœuvres. En temps de paix, l'ennemi est à l'arrière : c'est le chef, qui punit et qui qualifie. A ce tyran, un subordonné qui ne tient pas à s'attirer des désagréments, enverra, si on l'exige, un rapport de situation tous les quarts d'heure. A la guerre, l'ennemi est à l'avant et il accapare si bien les pensées d'un chacun que le chef est promptement oublié.

On n'y pense que lorsqu'on a besoin de lui, quand ça va mal. C'est le cas du moribond athée qui se met à prier. Des renseignements ? on en a certes, mais on les garde pour soi. D'où nécessité d'aller vider les poches, de recueillir, d'étudier et de diffuser les renseignements. Telle est l'origine, telles sont les fonctions du Service de renseignements. Le S. C. le dit expressément : « Le Service de renseignements organisé par le chef, pour son usage, ne relève en rien le subordonné de l'obligation d'explorer, de se renseigner et surtout de renseigner. »

Le chapitre suivant, consacré à la liaison, n'est pas moins clair. Il établit une distinction opportune. La *liaison* proprement dite, c'est la collaboration des cerveaux, tandis que les *transmissions* groupent les moyens techniques de liaison. Dès lors l'agent de liaison est un remplaçant de celui qui l'envoie, l'agent de transmission est un facteur postal. Le premier, transmetteur direct de la pensée, doit être au courant de la situation et des intentions des chefs qu'il relie ; il suffit au second d'être débrouillard pour trouver sa route, sûr et habile à utiliser certains moyens techniques (télégraphe, téléphone, T. S. F., signaux optiques, pigeons, etc.).

Retenons du dernier chapitre, que les mois s'écrivent en chiffres arabes, les heures par quatre chiffres d'égale grandeur, de 0001 à 2400, et que Ouest s'exprime par W, non par O (qui pourrait être pris pour un zéro ou exprimer le contraire en allemand : Ost = Est).

4^e PARTIE.

Marches et stationnement.

Cette partie exigeait moins de remaniements que les autres. Cependant il fallait tenir compte des *avions* qui assignent aux marches de *nuit* plus d'importance qu'autrefois et nécessitent, de jour, une formation et des mesures de protection spéciales. La montagne ne pouvait plus être négligée depuis que le tiers de nos brigades sont composées de troupes alpines.

La sûreté au stationnement fait l'objet de mesures détaillées (alarme contre avions, alarme contre gaz, gardes exté-

rieures). A noter un changement de terminologie : « Dans chaque localité, le commandant de troupe le plus élevé en grade est commandant *du cantonnement* ». Le terme de commandant de place est réservé aux commandants de place de mobilisation.

5^e PARTIE.

L'exploration.

Dans l'I. S. C. précédente, la sûreté et l'exploration étaient réunies sous un même titre. Ce n'est heureusement plus le cas ; les principes n'en ressortent qu'avec plus de clarté. A côté de l'exploration terrestre (lointaine et rapprochée), place a été faite à l'exploration aérienne.

« Le rendement de l'exploration est loin d'être tel qu'on pourrait le croire, en se basant sur l'expérience de nos manœuvres. » Le S. C. donne là un sérieux avertissement. L'expérience de nos manœuvres ? Renseignements par la troupe : nuls ou si incomplets que c'est tout comme — Renseignements par les civils : économiques et nombreux — Renseignements par avions : abondants et précis au delà de toute vraisemblance. Tant que l'avion n'est pas méchant, on n'a rien à lui cacher. Et certains aviateurs ennemis, profitant de cette mansuétude, viennent lire les numéros des bataillons sur les épaules. Nous exagérons : dans l'ensemble nos aviateurs sont plus sérieux, mais pourront-ils s'assurer la maîtrise de l'air indispensable à une observation efficace ?

Avec l'armement moderne, la tâche des *patrouilles* est devenue très difficile. Qui dit patrouille, dit ruse, or, plus souvent, il faudra user de force pour déchirer le voile ennemi. Le S. C. donne d'utiles conseils sur l'organisation de l'exploration, mais il ajoute : « Elle (l'exploration) aura fourni des bases suffisantes pour asseoir les décisions du chef, si elle parvient à renseigner de façon suivie sur : les régions libres d'ennemis, — les régions occupées par des forces importantes ou seulement par de la cavalerie — la ligne atteinte par les têtes de colonne d'infanterie ». Il est temps de se rendre compte qu'une patrouille, si habilement conduite soit-elle, ne pourra le plus souvent que préciser : où elle a reçu du feu,

éventuellement d'où. Très rarement, sauf peut-être en montagne, il lui sera possible de déterminer l'effectif qu'elle a devant elle. C'est à l'arrière seulement, où l'on additionne les rapports des patrouilles, poussées parallèlement et sur un grand front, qu'on pourra déterminer le contour apparent formé par l'exploration ennemie et, si tout va bien, le contour réel de l'adversaire. Le Service de renseignements cherchera alors à déduire l'effectif en présence.

Nulle part le S. C. ne fait mention de « patrouilles fixes », car en fait ce sont des Postes, tout comme les « postes mobiles » seraient des Patrouilles.

L'importance des *détachements d'exploration*, capables d'obtenir le renseignement par la force, a considérablement augmenté. Cette raison, jointe à la création de cyclistes combattants et de colonnes de camions pour le transport de troupes, a nécessité un remaniement du texte. A ces détachements d'exploration, le S. C. assigne les procédés de combat suivants :

« défendre avec tenacité une position favorable — disparaître au bon moment — attaquer par surprise. »

C'est déjà plus que de l'exploration. En fait, on trouve dans ce chapitre les tâches de combat qui pourraient être dévolues à des *détachements mobiles*. (Je n'ai pas dit « combinés », ce qui serait un pléonasme, puisque le S. C. définit le détachement : « un groupement d'effectif inférieur à la brigade composé d'armes différentes ».)

6^e PARTIE.

La sûreté.

« La garde de la frontière en vue du maintien de la neutralité fait l'objet d'une instruction spéciale. » En attendant, le S. C. fixe l'attitude des *détachements-frontière* « spéciaux », exploitant intensément une nouvelle création intéressante : le Service des éclaireurs, dont le rôle est exposé dans la première partie. Les bourgeois passivement anti-militaristes peuvent se tranquilliser, il ne s'agit pas de boy-scouts.

Le chapitre des *avant-postes* mérite une étude de détail que je n'entreprendrai pas et qui fera ressortir combien les

nouvelles prescriptions sont plus nuancées et moins rigides que les anciennes. Je me borne à relever que les avant-postes ont « essentiellement une mission de défense *nocturne* ». — « De nuit... au contact de l'ennemi, on installe des avant-postes. » Ailleurs encore : dans certains cas « les avant-postes occupent leurs emplacements déjà pendant le jour, mais s'y organisent en vue de la nuit ».

Notons quelques subtils changements.

La Grand'garde, que nous connaissons, et qui n'était en somme qu'une compagnie d'avant-poste réduite au quart de son effectif, est devenue logiquement une *section d'avant-postes*. Un nouvel organe, à l'effectif d'une escouade de fusiliers et d'un F. M., étant venu prendre place sur la même ligne que les compagnies et les sections d'avant-poste, il paraissait indiqué de le nommer « groupe ou escouade d'avp. ». Pour des raisons de tradition, fort discutables, on a préféré le baptiser « *grand'garde* ». Cet organe semble destiné à couvrir un flanc de l'emplacement de combat de la compagnie d'avant-poste. Combien d'années faudra-t-il pour que la nouvelle Grand'garde, dégradée, ne se confonde plus avec l'ancienne ?

Nouveauté : « Un officier et le tiers de l'effectif, au minimum, restent sous les armes, prêts au combat. » Le fait qu'on veille au gros de la section et de la compagnie d'avant-poste a permis de diminuer le rôle et l'effectif du *poste de sous-officier*. Il est composé « d'un chef et de quelques fusiliers », chargés de surveiller le terrain immédiat. C'est en quelque sorte une sentinelle avancée, disposant d'une relève à ses côtés.

La *patrouille de pointe* de la compagnie d'avant-garde est normalement conduite par un officier. Ce n'est plus une section, mais une escouade de fusiliers, renforcée d'un F. M. Le reste de la section sera tout naturellement utilisé pour maintenir la liaison entre la compagnie et la patrouille de pointe.

En plus « l'avant-garde est précédée d'une *patrouille* qui explore *dans la direction de marche*. Elle se compose de cavaliers, de cyclistes ou de fantassins sans paquetage ».

7^e, 8^e ET 9^e PARTIES.

L'offensive. La défensive. La retraite.

La deuxième moitié du S. C. traite du combat. C'est de beaucoup la plus importante. On ne m'en voudra pas de m'y étendre moins que sur l'autre. Une étude de détail s'impose qui allongerait par trop mon exposé. En attendant j'essayerai de mettre en relief quelques idées qui ont présidé à la rédaction de ces trois parties capitales.

Sous le feu, les moyens de transmission fonctionneront difficilement, voire seront complètement paralysés. Liaison de commandement, liaison des armes, liaison des voisins étant devenues irréalisables, seule la liaison des cerveaux, réalisée dès le temps de paix par l'unité de *doctrine*, et, sur le champ de bataille, par la connaissance des intentions du chef, permettra d'assurer la cohésion des efforts et d'aboutir à un succès. En premier lieu, il convenait d'exposer clairement la doctrine.

Les premiers coups de feu de 1914 créèrent des voies d'eau dans le bateau tactique de la plupart des armées. Tous les efforts que nous fîmes durant la guerre pour boucher ces voies, devenues toujours plus nombreuses, n'aboutirent qu'à maintenir le bateau à flot, mais le gouvernail était gravement atteint : on allait à la dérive. Et puis, trop près des événements, la vue d'ensemble indispensable pour dégager les enseignements et reviser les principes faisait défaut. N'avons-nous pas, des années durant, repris à notre compte le solde de la guerre de stabilisation abandonné par les belligérants ? Il est consolant d'ajouter que nous étions en fort louable compagnie. Dès lors, nous nous sommes ressaisis, nous avons estimé que, simples spectateurs, nous devions attendre que les belligérants eussent codifié leurs enseignements de la guerre, souvent contradictoires. Neuf ans, c'est bien un peu long, mais c'est à tête reposée que dès 1924 nous avons pu entreprendre la refonte de nos idées tactiques. Le S. C. est le fruit de ce travail. Rédigé par un seul cerveau, mais soumis à une critique étendue, il représente à la fois un progrès considérable et un vigoureux stimulant.

Faisons le tour de quelques idées sur lesquelles notre doctrine de combat s'est édifiée.

Au cours de la guerre, les armes automatiques se sont révélées d'une efficacité telle qu'on en a augmenté le nombre et dédoublé le type, par la création de modèles légers et lourds. Le propre d'une arme automatique étant de fournir une grande puissance de feu, sous un faible volume, autrement dit de battre, d'un emplacement minuscule, un grand secteur de terrain, la physionomie de la défense (et par contre-coup de l'attaque) fut modifiée du tout au tout. Le caractère linéaire de la défense ne s'est maintenu que partiellement en montagne et dans quelques cas spéciaux. Partout ailleurs il a disparu pour faire place à un système de nids d'armes automatiques et de points d'appui, largement espacés sur le front comme en profondeur, et se flanquant mutuellement. Cette notion de *l'échelonnement des moyens de feu* (aussi bien dans l'attaque que dans la défense) doit pénétrer nos cadres, elle est à la base de la tactique actuelle.

Une autre notion essentielle est celle de la *permanence de l'appui de feu* dans l'attaque. Nos tirailleurs étaient habitués à alterner le mouvement et le feu. Or la guerre a montré la nécessité d'agir simultanément : pour assurer un mouvement continu, il faut un appui de feu permanent, toujours prêt à neutraliser les obstacles à la progression, même lorsqu'ils ne se sont pas encore révélés. Malgré sa répugnance, l'infanterie a dû créer des *spécialités*. Les spécialistes de l'appui de feu sont les armes automatiques; les spécialistes du choc sont les fusiliers « destinés essentiellement à la lutte corps à corps ». Il ne sera pas facile d'implanter cette idée pourtant si simple. Nos fusiliers ne renonceront pas volontiers à leur conception que, lorsqu'on se met sur le ventre, c'est pour tirer; ils auront de la peine dans l'attaque à dégrader leur fusil au rang de simple porte-baïonnette. Espérons que nos cadres s'obstineront moins longtemps à désigner des sections, voire des compagnies d'appui de feu.

Le *mécanisme de l'attaque* a dû être entièrement transformé. Tant que la défense reste linéaire, l'assaillant atteint plus rapidement son but en concentrant ses moyens sur le *point*

fort de son adversaire. La chute de ce point entraîne généralement l'écroulement du front. Encore actuel en montagne, ce procédé ne l'est plus en plaine, où l'échelonnement des moyens de feu oblige à grignoter la défense. L'unique coup de force à grand tamtam n'existe plus. Nos fanfares de bataillon ne seront pas fâchées de « rentrer » la marche de Sempach qui venait si mal à propos interrompre leur sieste. Le souvenir du « champ semé de gloire » n'est plus évoqué que par les éléments d'appui de feu, modernes Winkelrieds, chargés de frayer un chemin aux fusiliers et constamment en mouvement, pour permettre la succession d'assauts qu'est devenue une attaque moderne.

Si l'on ne recherche plus le point fort de l'adversaire, Monsieur de la Palice trouverait qu'il faut s'en prendre à ses *points faibles*. C'est bien ce que l'on fait. Chaque centre de résistance de l'ennemi doit être considéré comme un appât, sur lequel un assaillant averti se gardera de converger. Toute progression étant interdite par le feu de l'infanterie adverse, ce serait pure folie que d'aller présenter de nouvelles cibles ; il est préférable de passer à côté. « Les assaillants ne s'occupent pas de l'ennemi qui tient encore sur leurs flancs. » La meilleure façon de secourir un voisin consiste le plus souvent à pousser droit devant soi. « C'est dans les secteurs de moindre résistance que l'assaillant pousse de l'avant ; sa menace de tourner, d'envelopper et de prendre à dos ces îlots de résistance, force l'ennemi à les évacuer. » Il s'agit donc de tâter partout l'adversaire et de s'infiltrer dans son dispositif, pour le désagréger, telle l'eau s'attaque au rocher. D'où, notion nouvelle : celle de *l'infiltration par les couloirs de moindre résistance*.

On attaque « du fort au faible » selon l'excellente formule française ; « chaque subordonné recherche la décision dans son secteur », à cet effet il « choisit le point sur lequel portera l'effort principal », dit notre S. C. Cet endroit, est-il expliqué d'autre part, c'est la portion de terrain « où la surprise, l'appui de feu et les réserves pourront le mieux déployer et combiner leurs effets » en vue de permettre à l'assaillant d'imposer sa loi.

Dans la défense, tout l'accent porte sur le feu. « Défendre, c'est tenir » et tenir c'est arrêter l'ennemi *par le feu*. Comme « seul un tir précis a de la valeur », le fusilier trouvera là l'occasion de se dédommager et de réhabiliter son arme. Toutefois — sauf de nuit, sous bois et d'une façon générale quand le champ de tir fait défaut — le rôle capital est dévolu aux armes automatiques et à l'artillerie.

Le S. C. distingue le contre-assaut et la contre-attaque. Ce dernier terme est réservé à une « véritable attaque, préparée avec des effectifs déjà importants ». Le *contre-assaut* est une opération très risquée, qui ne s'exécute pas simplement parce qu'on a des troupes disponibles. Celles-ci participeront mieux à la défense en préparant des résistances échelonnées qu'en abandonnant les avantages du terrain pour se mesurer, poitrine découverte, avec l'assaillant. Cependant certains points de la position se révéleront d'une importance telle que, si l'ennemi venait à s'en emparer, il faudrait coûte que coûte les lui reprendre. C'est sur ces points (indispensables à notre observation de commandement et d'artillerie, ou offrant à l'assaillant des vues précieuses sur le dispositif du défenseur), que les contre-assauts, considérés comme un mal nécessaire, seront soigneusement organisés, en même temps que la position.

Dans le renforcement du terrain, nos troupes devront se faire à l'idée que le premier travail consiste à créer des *masques* : « camoufler après coup est insuffisant ».

« Sur certains points, en raison de l'étendue de nos frontières et de nos faibles effectifs, nous devons tout d'abord céder du terrain », prévient le S. C. à propos de notre défense nationale. Or céder du terrain, c'est, sans euphémisme, battre en *retraite* ; opération délicate entre toutes, mais qui nous sera facilitée par le fait que nous combattrons chez nous et... que l'ennemi ne sera pas chez lui. La réception que nous ménageons à l'envahisseur doit être soigneusement préparée, afin que son premier pas au delà de la frontière lui coûte déjà. Les procédés de cette lutte spéciale esquissés dans la première partie, sont développés dans la dernière, comme pour mieux en souligner l'importance.

* * *

Arrivé au terme de notre exposé, signalons que le texte n'a pas été traduit littéralement de l'original. Les paragraphes allemands et français contiennent généralement la même matière ; les chiffres, toujours ; leur comparaison doit permettre de mieux *saisir la pensée* de l'auteur. Car c'est de cela qu'il s'agit. Pas plus un examen des textes, la loupe à la main, qu'une lecture superficielle n'atteindront ce but.

Si « instruire sans vigueur une troupe revient à la rendre inapte à la guerre », le contraire est également vrai. Or la vigueur, c'est la vie, l'esprit. Le S. C. est une source susceptible de stimuler les énergies. Puissent ceux qui le recevront comprendre que les idées les plus importantes ne sont pas à la surface ! Elles demandent à être extraites par l'étude, assimilées par le raisonnement et transmises par la persuasion à ceux que nous aurons peut-être un jour la lourde responsabilité de conduire à la guerre, que nous avons pour l'instant l'obligation de préparer, avec notre intelligence et notre cœur.

Lucerne, septembre 1927.

LÉDERREY,
Lt-col. E.-M. G.

NOTE. Afin d'éviter que de fausses idées ne s'implantent dans le cerveau des cadres subalternes, le terme de « ligne » n'a pas été utilisé vers l'avant. Le S. C. parle de régiment, de bataillon, parfois de compagnie de première *ligne*, mais le plus souvent de compagnie et toujours de section de premier *échelon*.

